

**PREMIÈRE DEMANDE DE DISPONIBILITÉ**  
**Pour l'année scolaire 2024/2025**

Imprimé destiné aux enseignants qui n'étaient pas en disponibilité en 2023/2024

**(cette demande doit être impérativement accompagnée des pièces justificatives mentionnées en annexe 1)**

À retourner avant le **2 février 2024** à l'**IEN** en charge de la **circonscription** de votre école de rattachement si vous aviez une affectation en 2023/2024 ou directement par mail à : [disponibilité.ia95@ac-versailles.fr](mailto:disponibilité.ia95@ac-versailles.fr) si vous n'aviez pas d'affectation.

Nom, prénom : ..... Date de naissance : .....

Grade :  Professeur des Écoles :  Titulaire  Stagiaire en 2023/2024 (titulaire au 01/09/2024)

Instituteur

Établissement d'exercice (nom et commune) en 2023/2024 : .....

Circonscription : .....

Adresse personnelle : .....

N° de téléphone : .....

Mail personnel : .....@.....

**Mail professionnel : .....@ac-versailles.fr**

**Sollicite une disponibilité pour l'année scolaire 2024/2025**

**Disponibilité de droit :**

- pour élever un enfant de moins de 12 ans
- pour donner des soins à un proche atteint d'un handicap ou suite à un accident ou une maladie grave
- pour suivre son conjoint
- pour se rendre à l'étranger ou dans les DOM-TOM en vue d'une adoption
- pour exercer un mandat d'élu local

**Disponibilité sous réserve des nécessités de service :**

- pour convenances personnelles
- pour études ou recherches
- pour créer ou reprendre une entreprise

**Si votre demande est conditionnelle, précisez le motif de la condition :**

- non-obtention d'une mutation dans un autre département
- non-obtention d'un congé de formation

**1. L'intéressé certifie avoir bien pris connaissance du fait :**

- qu'il perdait ses droits à rémunération, à avancement et à retraite (sauf cas évoqués dans la circulaire),
- qu'il perdait son poste dès acceptation de sa demande,
- que l'octroi de sa demande n'était valable que pour toute la durée de l'année scolaire 2024-2025 et qu'il devra effectuer soit une demande de réintégration soit une demande de renouvellement de sa disponibilité pour l'année scolaire 2025-2026,
- qu'il s'engageait à fournir à la DIPE toute information concernant un changement d'adresse, d'état civil ou de situation familiale pendant sa période de disponibilité.

**2. L'intéressé certifie avoir joint l'annexe 5 précisant s'il exerce ou non une activité professionnelle durant sa disponibilité.**

Fait à ..... le .....  
Signature de l'intéressé(e) :

Fait à ..... le.....  
Signature de l'IEN de circonscription :